

Département
de la CÔTE-D'OR

Arrondissement de
BEAUNE

Convocation du
21 janvier 2026

**SYNDICAT MIXTE DU SCOT
DES AGGLOMÉRATIONS DE BEAUNE,
NUITS-SAINT-GEORGES ET GEVREY-CHAMBERTIN**

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

**SÉANCE DU 4 FÉVRIER 2026 – 18H
14 RUE PHILIPPE TRINQUET À
BEAUNE**

PRÉSENTS :

PRÉSIDENT : Pierre BOLZE

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud : Jean-Luc BECQUET, Carole BERNHARD, Pierre BROUANT, Jean-Claude BROUSSE, Jean-François CHAMPION, Xavier COSTE, Céline DANCER, Philippe JACQUELIN, Jean MAREY, Jean-Pascal MONIN, Rémy MORIN, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET.

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Philippe BALIZET, Olivier BAYLE, Pascal BORTOT, Gilles CARRE, Alain CARTRON, Pascal GRAPPIN, Hubert POULLOT, Dominique VERET.

EXCUSÉS :

Représentants de la Communauté d'Agglomération Beaune, Côte et Sud : Sandrine ARRAULT, Gérard GREFFE, Sylvain JACOB, Sébastien LAURENT, Pascal MALAQUIN, Michel QUINET, Gérard ROY, Alain SUGUENOT, Denis THOMAS, Guy VADROT.

Représentants de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges : Jacques BARTHELEMY, Valérie DUREUIL, Christophe LUCAND, Jacques MERRA, Philippe RUPIN.

POUVOIRS :

- Sandrine ARRAULT a donné pouvoir à Pierre BOLZE
- Alain SUGUENOT a donné pouvoir à Jean-Luc BECQUET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-François CHAMPION

C/26/04 – Budget primitif principal – Exercice 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Chapitres	Montant
011 – Charges à caractère général	6 895.00 €

012 – Charges de personnel	102 255.00 €
042 – Amortissement	30 160.00 €
Total Dépenses	139 310.00 €
74 – Participations	128 919.32 €
042 – Amortissement subventions	3 982.00 €
002 – Excédent de fonctionnement	6 408.68 €
Total Recettes	139 310.00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Chapitres	Montant
20 – Immobilisation incorporelle	170 624.48 €
21 – Immobilisation corporelle	1 500.00 €
040 – Amortissement subvention	3 982 .00 €
Total Dépenses	176 106.48 €
001 – Excédent d'investissement	145 794.93 €
10 – Dotations	151.55 €
040 – Amortissement	30 160.00 €
Total Recettes	176 106.48 €

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- **VOTE** le budget primitif 2026,
- **AUTORISE** le Président à procéder à des virements de crédits entre chapitre à l'exclusion du chapitre 012 relatif aux dépenses de personnel dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.

FAIT ET DELIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS,
AU REGISTRE SONT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,

PIERRE BOLZE,
Président du Syndicat

